

Déclaration politique sociale 2019-2024

*adoptée par le conseil de l'action sociale
en sa séance du 27 février 2019*

Le droit à la dignité humaine est inaliénable. Chacune et chacun a le droit de vivre une vie conforme à la dignité humaine.

Le CPAS remplit pleinement et fièrement ses missions légales en la matière, en s'assurant d'offrir avec équité l'aide nécessaire aux femmes et aux hommes les plus fragiles et les plus précarisés de notre commune.

Au-delà de cette mission, le CPAS œuvre à ce que le citoyen beynois démuné bénéficie d'une réelle opportunité d'émancipation.

Au travers de différentes aides, au travers des formations et informations et plus généralement de tous les services du CPAS, nous œuvrons dans le cadre de nos moyens financiers afin que nos bénéficiaires disposent des moyens matériels et immatériels pour tracer leur chemin de vie le plus librement possible.

Nous œuvrons cependant dans un contexte social dur, qui rend l'exécution de ces nobles missions particulièrement difficile :

En 2015, le revenu moyen des beynoises et des beynois s'élevait à 15.810 €, soit environ 2.000 € en dessous du revenu moyen belge. Or, le Centre Public d'Action Sociale constitue le dernier filet de sécurité contre la pauvreté ; par conséquent, nos objectifs de politique sociale doivent répondre aux besoins des citoyens beynois et ceux-ci sont multiples : difficultés financières, d'accès aux soins de santé, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'éducation, à la culture et autres problèmes majeurs.

Le Fédéral continue de transférer des charges vers les pouvoirs locaux : principalement les modifications dans la sécurité sociale et les exclusions en matière du chômage. Ces transferts de charges se font sans transfert de moyens financiers, prenant à la gorge une institution qui est au plus proche de la population. Nous relayons donc l'appel des Fédérations Wallonnes et Bruxelloises de CPAS pour une compensation financière systématique et intégrale lors des transferts de charges vers les pouvoirs locaux !

Couvrir les coûts de l'eau, du chauffage, de l'électricité devient de plus en plus difficile pour nombre de nos concitoyennes et concitoyens. Il est donc nécessaire d'être vigilant en la matière.

Nos acteurs de terrain relèvent une précarité de logement et énergétique chez les personnes fragilisées (âgées, malades, sans emploi, avec emploi à temps partiel ou avec un seul emploi, personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, familles monoparentales, et autres groupes fragilisés) qui ne savent plus faire face au paiement de leurs factures d'énergie ou de leurs charges locatives.

Dans ces circonstances difficiles, remplir nos missions serait impossible sans la qualité et la motivation du personnel du CPAS dans son ensemble, qui sont la première raison et le premier moteur de la réussite des politiques du CPAS.

Nos objectifs de politique sociale, s'ils émanent de la réalité de terrain, ceux-ci se doivent de rester réalistes et tenir compte des possibilités financières du CPAS mais également de prendre appui sur les divers services qui le composent.

Pour réaliser nos ambitions, le CPAS de Beyne-Heusay, s'est structuré au fil des années en 3 axes :

- Le secteur social,
 - Le secteur de la jeunesse,
 - L'économie sociale.
1. Dans le cadre de nos services sociaux, nous amplifierons, entre autres, **la lutte contre la précarité énergétique et pour un logement de qualité pour le plus démuné en collaboration avec la commune. Nous soutiendrons également les personnes qui rencontrent des problèmes de surendettement.**
 2. Avec l'aide de notre secteur de la jeunesse et plus précisément notre école de devoirs « Le Tremplin » et notre service d'Action en Milieu Ouvert « Arkadas », nous accentuerons nos actions de soutien **envers le jeune socialement et culturellement défavorisé** afin de co-construire avec eux de nouvelles perspectives d'avenir.
 3. En collaboration avec les acteurs de l'économie sociale, nous poursuivrons le développement de la **réinsertion socioprofessionnelle des personnes difficilement plaçables**, de concert avec les travailleurs sociaux du secteur. En effet, nos services IDESS (Initiatives de développement dans le secteur des services de proximité à finalité sociale) et CISP (Centre d'Insertion socioprofessionnelle) forment et permettent une remise au travail de personnes sans emploi, sans pratique professionnelle et sans repères comportementaux professionnels ; et tout cela, **en rendant des services à la population beynoïse précarisée et en favorisant, par nos actions, le maintien à domicile des personnes âgées.**

La poursuite et l'extension de partenariats et de synergies avec notre partenaire naturel, la Commune, sont indispensables, dans l'unique but de maintenir et d'améliorer la qualité du service à la population.

Nous veillerons aussi à intensifier les collaborations et partenariats avec les autres CPAS et nous continuerons à rechercher activement des subsides car ceux-ci constituent les 2/3 de notre budget.

Ces points seront développés dans le nouveau Plan Stratégique Transversal du CPAS, et plus avant par les différentes équipes du CPAS sous l'impulsion et la direction de la Directrice Générale.

Dans le cadre d'une gestion humaine et pro active du personnel, toujours associée à la construction et à la mise en place de notre projet, nous poursuivrons notre lutte positive pour que la dignité humaine soit une réalité pour toutes et tous sur la commune de Beyne-Heusay.